Paul et non de la ville, comme le prétend l'ex-maire de Bolozon, mais cette question ne relève pas de la Chambre, dépendamment du Sénat.

M. Aynard dit que ces fortifications constituent un ensemble ; si l'on détruit une partie du monument, celui-ci n'existe plus. On songe à démolir seulement les parties restaurées, mais cela coûtera dépenser 2.500.000 francs pour des restaurations de ce genre.

Vous n'ignorez pas que les remparts d'Avignon sont dans l'Hôtellerie Violet-le-Duc.

C'est un projet contre lequel notre devoir est de protester.

Le ministre a affirmé que les remparts d'Avignon étaient la propriété des ?E.N., mais la ville d'Avignon semble vouloir s'arroger cette propriété.

Les chapitres 41 à 47 sont adoptés.

M. Muzet vient défendre l'élargissement de la chaussée de la rue de Rivoli, l'amélioration et l'embellissement du Jardin des Tuileries qu'on promet toujours d'éclairer.

M. Georges Berger signale l'état de délabrement, vétusté, menaçant ruine, de l'escalier du Louvre, où l'on court le danger de tomber.

Le Ministre promet de prendre les mesures nécessaires pour y remédier.

M. Bazouin demande une augmentation de 130.000 francs pour la construction d'un nouveau bâtiment à l'école d'agronomie de Grignon.

L'amendement combattu par le gouvernement est repoussé.

Les chapitres 48 à 50 sont adoptés.

Sur le chapitre 51 (service des Eaux de Versailles et Marly), M. Aynard dit qu'en châteaux de Versailles l'eau fait défaut au point qu'en cas d'incendie il serait impossible d'alimenter plus de deux pompes ; des mesures immédiates sont indispensables.

L'orateur dépose une motion invitant le gouvernement à prendre ces mesures.

M. Gauthier de Clagny s'oppose à ces observations.

Le ministre des finances se déclare disposé à se concerter avec son collègue des Beaux-Arts pour déposer un projet relatif aux dépenses à faire à Versailles et autres points nationaux.

M. Bazouin vient appuyer la motion de M. Aynard.

M. Aynard. — Un crédit semblable de plus ou de moins ne serait pas autrement sensible. (Rires).

La motion de M. Aynard est adoptée.

Les derniers chapitres sont adoptés.

Les Conventions des Chemins de Fer

Après avoir adopté le budget des Chemins de fer du Sondan, la Chambre passe aux Conventions.

M. Bourrat a la parole.

L'orateur voudrait qu'on applique un tarif uniforme sur tous les réseaux pour le transport des vins fins. Il demande que la Compagnie de l'Est accorde le tarif des autres Compagnies.

M. Chapuis. — Nos vignerons sont aussi intéressants que ceux du Midi.

M. Bourrat dépose un projet de résolution invitant le gouvernement à négocier avec les Compagnies pour l'établissement d'un tarif uniforme.

M. Baudin, ministre des travaux publics. — Si la Compagnie de l'Est n'a pas appliqué le tarif des autres Compagnies, c'est parce que les vins du Midi viendraient faire concurrence aux vins de Champagne et de Lorraine. (Exclamations, rires sur divers bancs).

Nos efforts doivent plus de porter à encourager la vente du vin dans les régions qui n'en produisent pas, le Nord notamment. Des mesures ont été prises pour cela et nous les maintiendrons (Mouvements divers).

M. Bourrat retire sa motion et demande au Ministre de faire hâter la production des comptes de 1899 que les Compagnies n'ont pas encore fournis.

Le ministre s'y engage.

M. Coutant signale les défectuosités du service des trams dans la banlieue parisienne.

L'auteur recite son interpellation pour ménager les instants de la Chambre et supplie la bienveillance du ministre sur les ouvriers.

Il dépose un projet de résolution invitant le gouvernement à intervenir pour que le prix des billets de chemin de fer pour les soldats soit calculé d'après le nouveau tarif.

Le Ministre s'engage à poursuivre les négociations précédemment engagées.

La motion de M. Coutant est adoptée.

La discussion générale est close.

Sur le chapitre 1er M. Muzet présente de longues observations sur la question du transport des denrées alimentaires et sur les délais de transport et de livraison aux halles de Paris.

M. Lagasse demande au ministre quelles mesures il a pris pour faire cesser cet état de choses préjudiciable aux agriculteurs.

Le ministre des travaux publics répond que des améliorations sérieuses en ont déjà résulté, mais il faut tenir compte des difficultés nombreuses auxquelles on se heurte pour abréger les délais de transport et de livraison.

Je ferai tous mes efforts pour obtenir une amélioration nouvelle. (Très bien, très bien).

MM. Muzet, Coutant et Dejeanne présentent quelques observations.

M. Dejeanne demande quelle suite a été donnée à la loi sur le personnel des chemins de fer et protesté contre la façon dont sont traités les voyageurs.

M. Dervelay se plaint que les bibliothèques ne soient pas mises en adjudication.

Le Ministre — L'adjudication aura lieu dans un mois.

M. Vaillant voudrait qu'on raccorde le chemin de fer de Ceinture au Métropolitain.

Le Rapporteur dit que ce raccordement devrait être nombreux accidents.

Le Ministre dit qu'il ne peut changer de sa propre autorité le régime du Métropolitain.

Le chapitre 43 est adopté.

Sur le chapitre 44. M. Bertoaux signale de nombreuses réclamations du public contre la compagnie de l'Ouest.

M. Mercier signale l'exagération du tarif de pénétration perçu par les compagnies sur les marchandises qui viennent de l'intérieur.

Les chapitres 44 et 45 sont adoptés.

Le Président annonce que la motion Bourrat, invitant le gouvernement à négocier pour obtenir des compagnies un tarif uniforme, est adoptée.

La motion de M Coutant est adoptée à l'unanimité des 493 votants.

Celle de M. Muzet, malgré l'opposition du ministre, est aussi adoptée par 441 voix contre 32.

La suite de la discussion est renvoyé à demain.

M. Lhopiteau dépose une demande d'interpellation sur les entraves apportées au fonctionnement des caisses du travail sur le réseau de l'Etat.

Elle est mise à la suite des autres.

La séance est levée à 6 h. 42 et renvoyée à demain matin 9 heures.

LE CONGRÈS DES MINEURS

Toujours la grève générale — Une résolution en faveur de la grève votée

Alais, 5 mars. — Le Congrès a tenu sa troisième séance ce matin, à 9 heures, sous la présidence de M. Evrard, délégué du Pas-de-Calais. La discussion a été très mouvementée. Sur la journée de 8 heures, l'ordre du jour suivant, divisé en deux parties, a été voté :

La première partie : « Le Congrès poursuivra les décisions du Congrès de Lens par la grève générale », est adoptée à l'unanimité.

La deuxième partie :

« ... immédiate et sans nouvelles négociations avec le gouvernement, »

est adoptée, mais seulement par 124 voix contre 105, et malgré les très vive opposition de Basly, Lamendin, Evrard et autres délégués.

Le Congrès tiendra une séance privée cet après midi.

IMMENSES INCENDIES

A Paris

Paris, 5 mars. — Un incendie qui a causé des dégâts considérables s'est déclaré la nuit dernière, dans un chantier de bois appartenant à M. Perdin, et situé entre les rues Lamé, de Beauville, du Jourdain et des Rigoles. Un lavoir appartenant à M. Brousset, ainsi qu'un immense chantier rempli de matériaux de démolitions appartenant à M. Franzenne, qui était attenant au chantier de bois, n'ont pas tardé à être atteints par les flammes.

Surpris dans leur sommeil, Mme Jordin, ainsi que son fils, sa fille, son gendre et leurs enfants ont dû évacuer précipitamment leur logement.

Leur domestique, Mlle Prévost, en voulant combattre l'incendie, a été grièvement brûlée aux mains, aux jambes et à la poitrine. Elle a été retirée des flammes par des voisins. La boutique de M. William, marchand de vin, locataire de M. Jardin, a été complètement détruite.

Les dégâts sont évalués à plus d'un demi-million.

A Agen

Agen, 5 mars. — Ce matin vers 2 heures un terrible incendie a éclaté avenue de Toulouse, détruisant complètement une maison d'habitation et un immense magasin appartenant à M. Blanchet, marchand de bois de construction.

Le propriétaire et la fille de M. Blanchet ont dû se sauver en chemise. Le lieutenant de pompiers, M. Camal, et un sergent-major ont été grièvement blessés aux mains.

Le sous-lieutenant, M. Batelle, a réussi à sauver un meuble contenant une somme de cent mille francs en billets de banque et en valeurs.

On ne connaît pas les causes du sinistre. Les pertes, qui sont considérables, sont couvertes par une assurance.

FILLETTE ÉTRANGLÉE

La piste de Passassin

Paris, 5 mars. — On laisse entendre que les recherches commencées absolument probablement à l'arrestation de l'assassin d'Angèle Chèze.

D'abord il convient de noter que l'autopsie pratiquée par le médecin-légiste, a démontré que l'enfant n'avait pas été violée.

Une marchande d'objets religieux avait, dès le matin même, déclaré qu'elle avait vu une fillette en compagnie de loqueteux, parmi lesquels un vieillard. Cette femme a été amenée à voir le cadavre à la Morgue : elle n'a pas reconnu en la jeune victime la fillette qu'elle avait vue à Montmartre.

A neuf heures du matin, une dame X... est venue déclarer à M. Corpin, commissaire de police, que, la veille au soir, à neuf heures et demie, elle avait vu un individu déposer un vêtement paquet devant le n° 21 de la rue des Saules. Le bruit de cette chute l'avait attirée et le témoin n'avait osé s'approcher. Elle vit l'individu s'éloigner par la rue Darwin et la rue de la Fontaine-du-But. Le signalement qu'elle en a donné concorde avec celui qu'ont donné les deux jeunes élèves de l'école de la rue Lepic.

Des renseignements provenant de sources différentes le portent à croire que le criminel serait un nommé F..., habitant rue de la Barre. Il y a un mois, plusieurs personnes l'ont vu essayer d'entraîner un enfant qui se débattait violemment et criait au secours. Il a disparu de cette époque, mais il a été signalé à plusieurs reprises, pour quelques instants, le petite Marie :

— Elle gardera mon cheval, pendant que j'ira faire une course à côté, dit-il.

Sans méfiance, Mme Fau dit à sa fille d'accompagner l'...

Dans la rue, le cocher dit à la petite Marie de monter dans sa voiture !

— Nous nous arrêterons au coin de la rue Ramey, ajoute-t-il.

La fillette étant monté dans la voiture, l... enlève son cheval d'un vigoureux coup de fouet et s'enfuit dans la direction de Saint-Ouen. Malgré les cris de la petite Marie, l... continua sa route et ne s'arrêta qu'à St-Ouen, avenue Michelet, devant un bouchon à l'enseigne « Au Muriloux ».

Entraînant la petite, le cocher passa dans les jardins du cabaret et commanda deux verres de vin et du gâteau. L'enfant, tout en larmes, ne voulut accepter ni vin, ni gâteau. Coup sur coup, l... but les deux verres de vin, régla prématurément la dépense et s'enfuit, emmenant la fillette. Le fiacre s'arrêta de nouveau à Asnières, sur les bords de la Seine, au lieu dit les Cabanes. L..., tenant la petite Marie par la main, entra dans le débit tenu par M. Aya, et, dans le jardin se fit servir une fois encore des gâteaux et du vin.

La fillette ne voulut pas boire, mais mange quelques gâteaux. A ce moment l... se leva, entraîna Marie Fau et, sur la berge de la Seine, se croyant cachés par un arbre, tenta de la violer. La pauvre enfant résista, cria et griffa au visage le malfaiteur. Le bruit de cette lutte attira l'attention du patron ; celui-ci, se rendant compte de ce qui se passait, courut prévenir les agents du poste du quai de Saint-Ouen. Quand ceux-ci arrivèrent, L... et la petite fille avaient disparu, le fiacre les avait emmenés dans la direction du pont d'Asnières. Il fut impossible aux agents et à M. Aya de les rejoindre.

A la nuit tombante, sur le quai d'Asnières, à 200 mètres environ du pont, les deux agents du poste de la mairie, Akermann et Compagnon, entendirent des appels provenant d'un fiacre qui stationnait sur le quai.

Ils accoururent et virent le cocher aux prises avec une petite fille qui résistait et criait. Le cocher les entendit, sauta de son siège, ouvrit la portière du fiacre et prit la fuite, rouant de coups de fouet les chevaux, pour activer sa marche. Les deux agents se lancèrent à sa poursuite, et, après une course échevelée, réussirent à arrêter le cheval. Le cocher, qui n'était autre qu'l..., et la petite fille furent conduits au commissariat de police de la mairie d'Asnières. Celle-ci raconta les violences qu'elle avait subies ; quant à l..., il se borna à répondre par quelques paroles sans suite.

Le lendemain, qui aurait déjà été vu avec des petits garçons et des petites filles dans sa voiture, a été envoyé au Dépôt.

Marie Fau, qui est toute couverte d'ecchymoses, et qui a violemment du meurtrier cocher ont rendue gravement malade, a été reconduite chez ses parents.

La guérison du cancer

Berlin, 5 mars. — La commission du budget de la Chambre des députés a voté les sommes demandées par le gouvernement pour les recherches sur le cancer.

Le rapporteur du gouvernement a fait connaître qu'à l'hôpital de la Charité à Berlin sera établi un laboratoire d'études et que de plus, des savants particuliers avaient consacré déjà 150 000 marks à l'établissement d'un institut pour les recherches sur le cancer.

On mande de Francfort-sur-le-Mein que les médecins allemands ont décidé de créer un comité pour l'étude du cancer dans cette ville les résultats de l'étude de plus de 1.200 cas d'où il ressort que le cancer n'est pas héréditaire mais infectieux.

Histoire de fous

Angers, 5 mars. — Une amusante histoire : Le maire d'une commune des environs, détestait l'autre jour son garde champêtre et un boulanger pour aller conduire à l'asile de Saint-Gemmes, un aliéné, nommé Legrand.

En route, le garde champêtre s'aperçoit que ce jour-là, Legrand a toute sa lucidité et qu'il serait difficile de le faire consentir à entrer à l'asile. On prend le parti de le griser ; six trois hères firent dans les cabarets d'Angers une belle orgie.

Legrand se grise bien, mais ses deux gardiens conservent leur sang froid ; quand le tête arrive à l'asile de Saint-Gemmes, le directeur ne comprenant pas clairement les explications des trois ivrognes télégraphia au maire de la commune :

— Quel est le fou des trois ?

Le maire répondit :

— C'est le grand.

Le télégraphiste transmit : « C'est le grand ».

Le directeur tolas nos trois hommes et fit emprisonner le plus « grand » des trois qui se trouvait être le garde champêtre.

Celui-ci, dégrisé, eut beau crier : « Mais je ne suis pas l'aliéné, je suis le garde champêtre !», on protestait... La fois que grandeurs, et comme il se débattait on lui mit la camisole de force.

Ce n'est que trois jours après que l'erreur fut reconnue, quand le maire, bien honteux, vint dire à son commune, alla trouver la femme du garde champêtre pour lui dire :

« Je ne savais pas que ton homme fût fou, c'est moi qui l'ai connuit à l'asile ».

A L'ÉTRANGER

ÉDOUARD VII EN FRANCE

Londres, 5 mars. — Quelques journaux londoniens annoncent que le roi Edouard partira pour Cannes vers le 20 mars et qu'il passera incognito deux jours à Paris avant de gagner la côte d'Azur. J'apprends de bonne source qu'on rien n'est encore définitivement arrêté en ce qui concerne ce voyage.

La Guerre au Transvaal

Vaine poursuite

Bruxelles, 5 mars. — Le *Petit Bleu* fait remarquer que dans son dernier rapport lord Kitchener renonce de la chasse donnée par les colonnes Kekentch et Grenfell, partant de

Vryburg, à Delarey, à la suite de son éclatante victoire sur la colonne von Donop, à Ysar sortit au sud de Kerksdorp. Le bon général anglais prétendait, dès le lendemain de cette bataille sanglante, c'est-à-dire dès le 26 février, qu'il avait lancé des troupes aux trousses de Delarey, qui passait pour avoir regagné le nord, dans la direction de Lichtenburg. Le poursuivant a certainement échoué ; et c'est donc un nouvel effort qu'on va tenter contre lui. sans espoir d'y réussir, puisque, du même coup, on nous annonce que ses commandos « se sont dispersés », et que d'autres opérations contre lui (lisez : une vaste concentration de forces britanniques dans l'ouest transvalien) seront probablement nécessaires.

Cette concentration prochaine n'aura pas été un moindre fruit de la brillante victoire de Delarey. Elle va obliger Kitchener à dégarnir plus au moins l'est du Transvaal et de l'Orange, c'est-à-dire à se priver de ses « efforts supremes » contre D'arrie Botha, qui saurent profiter, n'en doutez pas, de la diminution des gros bataillons dont ils ont eu dans ces derniers temps à soutenir tout le poids.

Fiers hommes

Calcutta, 5 mars. — La plupart des prisonniers boers du camp Ambala ont refusé de signer l'engagement de ne pas s'évader durant le transfert du camp aux collines de Simla pendant la saison chaude. En conséquence, plusieurs privilèges (?) leur ont été retirés.

LES GRÈVES EN ITALIE

Rome, 5 mars. — A la suite de mouvements, une partie des employés de chemin de fer du Midi ont déclaré la grève.

Cette décision est vivement désapprouvée par le comité central qui négocie actuellement à Rome avec le gouvernement. Il est à prévoir que ces mouvements cesseront, la grève cessera.

Le personnel roulant et des signaleurs continuent le service : les trains circulent régulièrement.

Bien que ce mouvement ne présente rien de sérieux, il n'en est pas moins symptomatique, fait on observer, car il indique que si les employés de chemins de fer n'obtiennent pas satisfaction dans leurs réclamations, ils pourraient décréter la grève générale, malgré le militarisation.

Les anarchistes en Espagne

Arrestation d'anarchistes à Bilbao.

Perquisitions domiciliaires.

Bilbao, 5 mars. — On arrête hier François Ducroix et Henri Luisinnier, Français ; Aibert Barbier, Suisse et deux Espagnols.

Deux autres Espagnols et deux Anglais ont été arrêtés. La police recherche encore deux anarchistes français. Les quatre premiers venaient de France.

Au cours des perquisitions pratiquées par la police, celle-ci a saisi chez quelques-uns des revenus du proclamations au des poursuite d'anarchistes connus et à dans la maison d'un Espagnol des lettres et des documents compromettants pour ce dernier.

On montre une grande réserve au sujet des déclarations faites par les anarchistes arrêtés. La police poursuit ses perquisitions. On croit que ces anarchistes préparaient un complot.

LA CONFÉRENCE DES SUCRES

Berlin. 5 mars. — A propos de l'ajournement de la signature de la convention des sucres, la *Gazette de Voss* apprend de Bruxelles que les représentants allemands n'avaient pas les pouvoirs suffisants pour signer la convention. Ils prétendaient qu'ils ne pouvaient accepter que l'année 1904, comme date de l'entrée en vigueur de la convention.

Les délégués des autres puissances se sont refusés à tout changement au projet de convention. Hier soir, les délégués allemands ont fini par adhérer en principe aux termes de la convention, mais ils ont cependant ajouté qu'il leur fallait demander de nouvelles instructions à leur gouvernement. M. Koerner est parti pour Berlin.

La santé du roi Léopold

Bruxelles, 5 mars. — Le roi des Belges, sur les conseils de ses médecins, retournera vraisemblablement à Nice. A cause d'un contre-temps imprévu, il partira dans le courant de la semaine prochaine. Des ordres ont été donnés pour que les préparatifs fussent terminés dès mardi.

On croit que le roi poussera jusqu'en Algérie pour y terminer sa cure au soleil.

Le voyage du prince Henri

New-York. 5 mars. Le prince Henri est arrivé hier soir, à six heures et demie, à Chicago, où une foule de plusieurs milliers de personnes l'ont acclamé. Le prince s'est rendu à l'hôtel, escorté par un détachement de cavalerie : plusieurs rues étaient pavoisés et illuminés à l'électricité.

Un banquet a été offert au prince à l'hôtel où il est descendu. On y a bu au président des Etats-Unis, à l'empereur d'Allemagne et à l'hôte des Etats-Unis. Un grand bal, pour quelque mille invitations avaient été lancées, a été donné en l'honneur du prince.

Les vieillesses de « Hohenzollern »

New-York, 5 mars. — Depuis jeudi dernier, quinze mille personnes ont défilé à bord du *Hohenzollern*. Une surveillance sévère est exercée sur à exercée des visiteurs qui ont la manie de vouloir emporter des souvenirs.

Les troubles en Chine

Hong-Kong, 5 mars. — La rébellion se propage rapidement dans le Konong-Si, à Kouei-lin et à Nen-Ning, les deux nouveaux ports à traité ; des indices de turbulence sont déjà visibles.

Le vice-roi de Canton a envoyé des troupes pour réduire la rébellion. On a pisé une garnison d'un millier d'hommes dans ces deux ports. On croit que les rebelles sont d'anciens soldats du maréchal Sou, licenciés après le départ du maréchal Sou et qui ont de renverser la dynastie mandchoue, de fonder une république chinoise et de venir en aide aux opprimés et aux nécessiteux.

Le maréchal Sou a été rappelé.

Un officier français tué

L'*Agence Havas* publie la dépêche suivante :

« Pékin, 5 mars. — La légation de France a reçu un télégramme annonçant qu'un officier français a été tué par les rebelles dans le Kouang-Si, près de la frontière du Tonkin. »

FEUILLETON 11

CRIME DE PASSION

Par Jules MARY

PROLOGUE

Les frontières de la folie

Il n'avait pas voulu que l'on portât la main à rien de ce qui se trouvait dans cette chambre. Elle était restée telle que Christiane l'avait laissée le jour de son départ pour Senlis... il la voyait mieux ainsi... Et comme à plaisir il torturait son cœur.

Un à un il prenait les bibelots luxueux qu'elle s'était achetés elle-même ou bien qu'il lui avait donnés. Et alors, ceux-ci rappelaient comme autant d'étapes de leur vie heureuse... les dates précises auxquelles plus par lui-même pouvait se rapporter leur amour... Des bijoux même existaient dans une coupe... Elle les avait portés... Il les embrassait avec passion... Un jour il voulut revoir la robe portée par elle le soir où il l'attendait à la défilée de Brisollier... C'était dans cette robe qu'il l'avait vue pour la dernière fois et que précisément mieux son souvenir... Il n'était pas de peine à la retrouver... Elle était pendue à un portemanteau...

Elle avait tant employé, en voir-là, pour qu'il ne la quittât point ? Pourquoi n'avait-il pas en fit dire son pressentiment ?...

Mais quelque chose vient de s'échapper du vêtement...

Quelque chose de blanc, d'informe, vient de rouler sur le tapis...

Il regarde...

C'est un chiffon de papier, froissé, là, à ses pieds...

Il est surpris, inquiet, et pour la première fois, une crainte entre dans son âme...

— Qu'est-ce donc ? une lettre ?

Alors, il se souvient d'un détail. Lorsqu'il est revenu du cimetière, il a voulu interroger Mme Richardier et les domestiques sur les derniers instants de la soirée du vendredi, désireux de savoir tout ce qui s'était passé après son départ pour Senlis. Mme Richardier n'avait pu lui donner de renseignements. Elle était monte se coucher après dîner et n'avait vu que la belle-fille que le lendemain au moment où celle-ci lui annonçait qu'elle irait passer la journée au château de Mercedieu. André avait accompagné son maître à la gare et s'était également couché de bonne heure sans avoir rien remarqué de suspect, mais Julie, la femme de chambre, répondit :

— Madame a reçu une lettre dans la soirée...

— A la dernière distribution ?

— Apportée par un commissionnaire...

— Quelle heure était-il ?

— Neuf heures.

— Madame le vous a rien dit ?

— Elle m'a demandé s'il n'y avait pas réponse, mais il n'y en avait pas, sans doute, car le commissionnaire n'avait pas attendu.

— Ensuite ?

— Je ne sais plus rien, monsieur, si ce n'est qu'une demi-heure après, madame s'est mise chez elle et qu'elle m'a sonnée pour me dire qu'elle n'avait pas besoin de moi...

Voilà tout ce qu'il avait appris.

Il n'était donné aucune importance à cette lettre. Cinq minutes après, même, il n'y pensait plus.

C'était cela, sans doute, qui venait de tomber de la robe ?

Il se penche pour la ramasser.

Mais il s'arrête... un frisson le parcourt. Il a peur... il craint que ce chiffon de papier va peut-être l'éclairer sur le mystère de la mort de Christiane... Et il n'ose plus maintenant...

Pourquoi cette lettre ? Et qui l'avait écrite ?...

Et toutes les calomnies inventées, toutes les infamies publiées, colportées partout, contre lesquelles il s'est élevé de toute l'indignation de sa confiance et de son amour, lui reviennent à l'esprit... Il tremble... Il étend la main... pour saisir cette lettre et sa main recule comme si elle allait se trouver en contact avec quelque chose d'immonde...

Et il reste assis, devant cela, la tête dans les mains, les yeux fous de terreur devant un abîme où il lui faut se précipiter.

Enfin il ramasse la lettre. Elle lui brûle les mains.

Un peu defen dans la cheminée donne une dernière flamme.

Pourquoi il en a craint-il pas ce papier ?

Ainsi, il ne saurait rien ; il resterait dans sa croyance ; il garderait son amour...

Oui, mais le doute ! le doute éternel qui lui dirait :

« Tu n'as pas la ce qui était écrit là !... Tu l'aimes encore, en-tu bien cru qu'elle était resté digne de ton amour ? Tu apprends à ton fils et à ta fille à respecter son souvenir, en-tu bien cru que ce n'est pas l'oubli que tu devrais leur enseigner ? Pourquoi n'as-tu pas lu, pour savoir?... Et si elle est morte, victime d'un crime, pourquoi n'as-tu pas lu ? » pas tenté d'en connaître l'auteur pour le » punir, pour la venger ? »

Il froissait la lettre dans ses mains crispées. Il l'a déplisait, puis l'éloignait de lui, avec horreur, selon les pensées qui traversaient son cerveau au même instant.

— Mon Dieu, que dois-je faire ? Je ne sais plus...

Sa mère entra, tout à coup.

Elle venait ainsi, parfois, le surprendre, lorsqu'elle le savait au milieu de ses chers souvenirs, dans toute l'amertume de ses regrets.

Il était plus ému, plus troublé encore que les autres jours et elle vit tant de détresse dans son regard qu'elle s'informa.

Il craignit de lui révéler ce qu'il venait de découvrir.

Mais il finit par éclater en sanglots, disant tout.

Et il demandait :

— Mère ! que dois-je faire ? que dois-je faire ?

A elle aussi, jadis, des soupçons étaient venus. Elle les avait éloignés. Mais tant de calomnies, autour d'elle, depuis quelques jours, avaient influé sur son esprit.

Christiane, vraiment, avait-elle été toujours la douce et loyale créature qu'elle avait tant aimée et qui avait enchanté sa vieillesse ?

Désolant problème ! Elle préférait ne rien savoir.

Et ne valait-il pas mieux qu'il ne sût rien, lui, non plus ?

Elle montra les flammes mourantes du foyer.

— Brûle ! dit-elle.

— Tu le veux ? Il le faut, n'est-ce pas ?

— Brûle ! Et continue d'apprendre à tes enfants à vénérer leur mère.

Mais il n'obéissait pas.

La jalousie de l'homme était éveillée.

Elle voulut saisir ce papier que les mains de son fils convulsivement étreignaient.

Il retira ses mains.

Alors, lentement, silencieuse, avec un regard de reproche, elle sortit.

— Oui, oui, je lirai, je veux lire, murmura-t-il.

Et frémissant, il déplia la lettre.

Elle disait :

« Votre mari vient de partir... je le sais je l'ai suivi jusqu'à la gare... Si vous ne vous trouvez pas demain, après-midi, là où je suis supplie depuis si longtemps de venir passer une journée auprès de moi, je me tue ! Je vous le jure ! Vous savez que je ne mens pas et que je me tuerai. Je vous dis encore le plus grand de calme d'esprit. Vous n'avez rien à redouter de moi. Venez, sinon ma mort vous laissera sur le cœur, un éternel et insupportable fardeau.

Oui, Richardier ne s'était pas trompé, lorsque tout à l'heure il hésitait à prendre cette lettre. L'explication du meurtre s'y trouvait. De là était parti le drame.

Mais il ne comprenait pas bien encore.

Cette lettre laissait un large champ aux suppositions.

Elle était d'un homme qui aimait Christiane...

Elle ne semblait pas être d'un amant!

Elle ne portait aucune signature, pas même d'initiale. Et cependant Richardier considérait attentivement cette écriture. Elle ne lui paraissait pas complètement inconnue.

Où l'avait-il vue? Plus tard, il chercherait.

Mais ce qu'il essayait de démêler, maintenant, c'était le secret de cet amour d'homme, ainsi trahi par ce chiffon de papier.

Quel était celui-là ? Le connaissait-il ? Le recevait-il comme un de ses amis ? Oui, bien était-ce quelque fou, poursuivant Christiane d'une passion insensée ?...

Mais elle avait donc répondu à cet amour, puisqu'elle avait obéi à la prière de la lettre, presque à cet ordre ! et qu'elle était partie ?

L'aimait-elle donc ? Etait-ce pitié de femme sûre d'elle-même, et pitié seulement pour un amour auquel elle ne pouvait répondre et avait-elle voulu empêcher un acte de désespoir ? Mais si elle avait fait cela, — Christiane était un peu faible de caractère, il le savait — cet homme, quand même, était donc, pour elle, digne de compassion ?

Qui était-il et comment se faisait-il qu'il ne le reconnût point ?

Il s'arrêtait, parfois, dans ses réflexions, sachant bien qu'il venait de découvrir le fil qui pouvait l'amener à la vérité.

Mais une profonde torture, dans cette âme si droite.

Bien qu'il ne le crût pas coupable encore, il voulait de découvrir un secret dans la vie de Christiane. Elle lui avait donc menti, souvent, lorsqu'elle lui disait que son existence était au grand jour et qu'il connaissait toutes ses pensées ? Pourquoi avait-elle menti ?

Pour la dixième fois il relisait la lettre.

« Votre mari vient de partir... je l'ai suivi jusqu'à la gare. » Il avait été guetté. Alors, des relations de rendez-vous ou de correspondances existaient donc entre Christiane et cet inconnu ?... Il lui avait déclaré son amour... Elle ne l'avait pas repoussé, puisqu'il était revenu... Et si cet amour l'avait obédée et effrayée, pourquoi n'en eût-elle rien dit à son mari ?... où se rencontraient-ils ?... Christiane sortait seule très rarement... Il ne se rappelait aucun prétexte de sortie qui lui eût semblé singulier, autrefois.

A suivre.